# Albert SCHLIENGER

*Par : Bertrand Merle*



*Service historique de la Défense, Vincennes*

- Informations
  - Nom : SCHLIENGER
  - Prénom(s) : Albert
- Etat civil
  - Date de naissance : 20/09/1900
  - Ville de naissance : Illfurth
  - Département de naissance : Haut-Rhin
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - employé de préfecture
  - Date de décès : 11/05/1972
  - Lieu de décès : Fontenelle (Aisne)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 29/2/1940
  - Lieu d'arrestation : Saint-Ouen
  - Département d'arrestation : Seine
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 12e DM (Limoges)
  - Date de condamnation : 20/01/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Crime contre la sûreté extérieure de l'Etat
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 5 ans

    - Parcours carcéral :
      - Paris (La Santé)
      - Gurs
      - Saint-Etienne
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 593
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 74018
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

## Biographie

Albert Schlienger est né à Illfurth (Haut-Rhin) le 20 septembre 1900. Il est le fils d'Alfred Schlienger, ouvrier d'usine, et de son épouse, Marie, née Ebtinger. Il est donc né allemand pendant que l'Alsace était annexée de droit au IIe Reich entre 1871 et 1918 dans le *Reichsland Elsass-Lothringen*.

Son livret militaire indique qu'il habite avec ses parents au 17 de la rue de la Croix-du Tilleul à Belfort (Territoire de Belfort) au moment de son incorporation au service militaire le 18 mars 1920 comme soldat de 2$^{e}$ classe exerçant la profession de cordonnier dans le civil. Il est affecté à la 7$^{e}$ section du COA-Alsace (commis et ouvriers d'administration) jusqu'au 5 avril 1921, date de sa libération des obligations militaires. Le lieu n'est pas précisé, mais il s'agit probablement de Mulhouse, ville de garnison. Par la suite, il rejoint la région parisienne où il a plusieurs adresses successives à Paris et Saint-Ouen en proche banlieue.

Il échappe à la mobilisation générale de septembre 1939, est néanmoins rappelé le 1er mars 1940 mais ne se rend pas à cette convocation étant « affecté spécial au métropolitain » à Paris indique encore le livret militaire. En fait, il avait été arrêté à son domicile situé à Saint-Ouen, 119 boulevard Victor-Hugo, par la police française le 29 février 1940 « à 22h30, précise-t-il dans un témoignage. Certainement sur dénonciation. » Il se souvient qu'il y a des témoins, son ex-épouse, mais aussi MM Rabelle, Etienne, Spilere, Bremont. S'agissait-il d'une réunion politique ? Il ajoute qu'il a été « interrogé au commissariat de Boulogne, qu'il a reçu des coups, et qu'à l'exception d'Etienne, les trois autres hommes ont été condamnés dans la même affaire. »

Que leur est-il reproché ? Ils sont tout simplement membre du Parti communiste… Une note d'un service de la police française en date du 19 août 1954, non signée car il s'agit à l'évidence d'une copie tapée à la machine, donne des précisions : Albert Schlienger « a été arrêté par les services de notre direction le 29 février 1940 à son domicile (…) en vertu des décrets loi du 29 juillet 1924, 27 août 1939 et 26 septembre 1939. » Ce dernier prononce la dissolution du Parti communiste français (PCF) ; les autres sont relatifs au statut des fonctionnaires (1924) et à la censure et au contrôle de la presse et des moyens d'information (1939). Dès le début de la Drôle de guerre, il est fait « interdiction de la reconstruction du PC et de toute activité pouvant permettre de recréer ce parti. (…) Il était chef de cellule de la section du Métropolitain de l'ex-PC. Il avait été surpris en train de distribuer des tracts et des journaux communistes. Il a été mis à disposition des autorités militaires avec 40 autres personnes pour les mêmes motifs. Il a ensuite été emprisonné à la Santé. On ignore ce qu'il lui advint. » Et ce d'autant, que dans l'immédiate après-guerre « les archives des prisons [du département de] la Seine de l'époque ont été détruites. Son nom n'est pas trouvé aux sommiers judiciaires. Il a été FFI de la centrale d'Eysses. » L'arrestation d'Albert Schlienger est à placer dans le cadre de la position du PC français lors de la déclaration de la guerre, aligné sur l'URSS pas encore ennemie du IIIe Reich. Au moment de son arrestation en février 1940, Albert Schlienger était marié et père de deux enfants.

Après la Santé (2 mars – 10 juin 1940), il est successivement interné au camp de Gurs (18 juin 1940) puis Mauzac (20 janvier 1941) avant son procès qui se tient à Périgueux où il est jugé devant le tribunal militaire de la 12e région militaire transféré de Limoges à Périgueux par la section spéciale chargée de juger les actes de propagande, les infractions commises sous l'emprise du PC mais aussi les visées anarchistes. Le jugement daté du 20 janvier 1941 le condamne à cinq ans de travaux forcés. Il est ensuite emprisonné à Pau (à partir du 21 janvier 1941) et successivement à Agen, Nîmes, Avignon, Lyon, Saint-Etienne et enfin Eysses le 16 octobre 1943 où sont regroupés des centaines de prisonniers politiques. A une date non précisée dans son dossier, il bénéficie d'une remise de peine de huit mois, octroyée par le sous-secrétaire à la

Défense.

A Eysses, il a été actif sous le pseudonyme de Prunière. Remis aux autorités allemandes le 31 mai 1944, sa peine devait officiellement se terminer le 3 juin 1944 selon le registre de la prison d'Eysses. Il est déporté au départ le Compiègne pour Dachau près de Munich (Bavière) le 18 juin 1944 où il reste jusqu'au 4 juillet avant d'être intégré au *Kommando* extérieur d'Allach situé à quelques kilomètres où il est affecté comme ouvrier aux ateliers d'une usine BMW. Il est libéré par l'armée américaine le 30 mai 1945. Il rentre en France par le centre d'accueil de Mulhouse. Une note de la Ville de Saint-Ouen précise qu'il a droit à une double ration de ravitaillement.

Dans les années d'après-guerre, il a constitué son dossier de validation. Le statut de déporté résistant lui a été refusé le 5 juin 1956 au motif qu'elle est antérieure au 16 juin 1940 date officielle du début de la Résistance française malgré l'appui dans son dossier d'un ecclésiastique de Lohuec où il a résidé, le curé Sidaner. Il avait argumenté sur les dates du dossier, estimant qu'Albert Schlienger pouvait être élargi avant le 30 mai 1945 et de ce fait pouvait être considéré comme résistant puisqu'il n'avait pas été élargi en juin 1944. En revanche, il a été reconnu comme déporté politique, FFI dans le cadre du bataillon d'Eysses et est porteur de la carte de combattant de la résistance (CVR) accordée le 17 août 1955.

Albert Schlienger meurt à Fontenelle (Aisne) le 11 mai 1972.

## Album photos

